

*Charte de convivialité des jeux et rencontres
Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants
Communauté de communes Sud Sarthe*

Afin de définir les temps de Jeux et Rencontres et pour leur bon déroulement, cette charte a été réalisée à partir de celles déjà existantes et travaillées par le passé par un groupe d'assistantes maternelles avec leurs animatrices du Rampe.

Toute assistante maternelle souhaitant participer aux séances doit prendre connaissance de ce document et s'engager à la respecter.

Un exemplaire sera remis à chaque professionnelle et signé par les familles.

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants de la Communauté de Communes Sud Sarthe est un service gratuit à destination des assistantes maternelles, des parents et des enfants du territoire. Il est géré par la Communauté de Communes, cofinancé par cette dernière, la Caisse d'Allocation Familiale de la Sarthe, la Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe.

Les séances de Jeux et Rencontres sont proposées sur les communes de Yvré le Pôlin, St Jean de la Motte, Mansigné, Requeil, Luché-Pringé, Vaas, Aubigné Racan, Mayet, Verneil le Chétif, et Le Lude. Ces sites peuvent évoluer en fonction de la demande et de la participation

Les séances sont ouvertes aux assistantes maternelles de la communauté de communes, accompagnées des enfants non scolarisés qu'elles accueillent.

Elles se déroulent en présence des animatrices du service.

Objectifs

Les jeux et rencontres sont un espace professionnel permettant de favoriser les rencontres et échanges entre enfants et adultes.

Pour l'enfant : Les jeux et rencontres sont un moment de plaisir, de découverte et de rencontre. Entourés d'autres enfants et d'autres adultes, ils vont découvrir peu à peu la vie en groupe, le plaisir de partager des moments de jeux avec d'autres enfants, font l'apprentissage de certaines règles de vie.

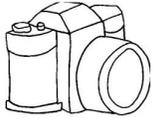
Le jeu libre est essentiel pour les enfants. Il leur permet de faire leurs propres choix, de découvrir et d'expérimenter à leur rythme, selon leurs intérêts et leurs envies. Des échanges spontanés entre enfants ont lieu, ils expérimentent alors les relations sociales.

Les activités proposées (peinture, semoule, pâte à modeler...) contribuent à l'éveil des sens et de la créativité des enfants. Ces activités collectives structurent le temps de la matinée. Elles sont proposées aux enfants qui sont toujours libres d'y participer ou non.

Pour les assistantes maternelles : Les jeux et rencontres permettent aux assistantes maternelles de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. C'est un lieu ressource, il permet de trouver un soutien et un accompagnement professionnel.

Ces temps permettent également aux assistantes maternelles d'observer les enfants dans un contexte différent, et d'être accompagné par les animatrices dans cette démarche.

Quelques règles de vie pour des rencontres de qualité

- Afin de garder le lieu propre pour les enfants qui jouent encore beaucoup au sol, nous souhaitons que chacun (enfant et adulte) apporte une paire de chaussons ou de chaussettes antidérapantes. 
- Prendre part aux différents temps de la matinée (jeu libre, activité, temps calme). La participation des adultes permet de susciter l'intérêt des enfants.
- Les échanges entre assistantes maternelles auront lieu sans que l'attention portée aux enfants s'en trouve réduite.
- Les boissons chaudes (thé et café) pourront être proposées de manière exceptionnelle (temps fort, anniversaire...) par les animatrices du Relais.
- Prévenir l'enfant avant de quitter la pièce (pour accompagner un autre enfant aux toilettes par exemple).
- L'usage du téléphone portable se fera à titre exceptionnel et restera discret. Ils resteront au maximum dans les sacs. 
- Des photos pourront être prises pendant les jeux et rencontres, avec modération, et chaque assistante maternelle pourra uniquement prendre en photo les enfants dont elle a la responsabilité. Les animatrices peuvent elles aussi prendre des photos de la matinée qu'elles mettront ensuite à la disposition des professionnelles et familles selon autorisation. 
- Participation de tous au rangement même si vous partez au cours de la matinée, cela permet aux enfants d'intégrer la notion de rangement lorsqu'on quitte une activité.

La place de chacun

ENFANT :

L'enfant est au centre des matinées de jeux et rencontres qui sont pensées **POUR** et **AUTOUR** de lui. La principale activité de l'enfant est le jeu, il est libre dans ses choix dans la limite du respect de sa sécurité et de celles des autres. L'essentiel est qu'il prenne du plaisir à jouer en présence des autres enfants.

ASSISTANTE MATERNELLE :

L'assistante maternelle reste responsable des enfants qu'elle accueille tout au long de la séance. Elle est garante de leur sécurité physique et affective.



ANIMATRICE :

Elle assure le bon fonctionnement des matinées, l'installation et la proposition d'un lieu aménagé pour que l'enfant puisse librement explorer, découvrir, tout en préservant sa sécurité. Elle est garante du climat de bienveillance en jeux et rencontres. Elle est disponible pour accompagner professionnellement les assistantes maternelles tout en restant neutre et peut intervenir si l'enfant se trouve dans une situation d'insécurité physique ou affective. L'animatrice pourra si la situation le nécessite reprendre contact avec l'assistante maternelle en dehors de la matinée pour évoquer une situation observée en jeux et rencontres.

PARENTS :

Ils autorisent l'assistante maternelle à participer aux jeux et rencontres avec leur enfant. Les parents peuvent découvrir le lieu et rencontrer l'animatrice sur une matinée. Afin de respecter les enfants et professionnelles accueillies, nous vous demandons de respecter un temps de présence maximum d'une heure.

Des temps forts (semaines thématiques, quinzaine de la famille, spectacle de Noël...) sont proposés aux parents afin de découvrir le service et de partager des moments privilégiés avec leurs enfants.



Ethique professionnelle des adultes en jeux et rencontres

- Nous nous saluons en arrivant et nous disons au revoir en partant. Ces formules de politesse structurent la matinée, indiquant le début et la fin du temps partagé ensemble.
- Respect du rythme et des besoins des enfants : Pour que le temps au RAMPE soit agréable pour l'enfant, celui-ci doit être reposé et disponible
- Les assistantes maternelles sont responsables de l'enfant et veilleront à les accompagner dans leurs temps de jeux et activités
- Faire confiance à l'enfant dans ses choix et ses capacités : ne pas le forcer à faire, respecter ses envies, ne pas faire à sa place
- S'adresser à l'enfant avec respect, le valoriser, l'encourager. Avoir un langage et une attitude adaptée.
- Maitriser nos paroles dites en présence des enfants, éviter de parler de l'enfant et de sa famille comme s'il n'était pas présent.
- Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille, respecter leur vie privée.



Fonctionnement

Les séances se déroulent de 9h15 à 11h15 ou de 9h30 à 11h30 selon les sites ; mais afin de respecter le rythme de l'enfant, il est possible d'arriver plus tard ou de partir plus tôt.

Il est cependant souhaité une participation minimale d'une heure pour que l'enfant se crée/retrouve ses repères, ses habitudes, découvre et joue au sein de cet espace différent.

Les jeux et rencontres sont ouverts aux enfants non scolarisés. L'enfant pourra venir accompagné de son assistante maternelle ou être déposé à la séance par son ou ses parents. Dans ce deuxième cas, l'assistante maternelle devra obligatoirement être présente à son arrivée.

Selon les communes, la participation se fait à l'inscription ou par groupe prédéfini, à raison d'environ une séance tous les 15 jours. Dans tous les cas, une régularité est souhaitée pour que les enfants se construisent des repères au relais. Il est indispensable que chacun prévienne en cas d'absence pour permettre le bon déroulement de la matinée et une dynamique de groupe (si présence d'une seule assistante maternelle la séance pourra être annulée).

Le planning des séances vous sera communiqué chaque trimestre par mail ou via le petit journal du Relais. Il sera désormais également consultable sur le site internet de la communauté de communes Sud Sarthe.

Les séances se déroulent entre prise de repères, jeux libres, activités plus dirigées, rangement et temps calme. L'enfant est maître de ses choix tant que cela n'engage pas sa sécurité et celle des autres, ainsi que le respect de chacun et du matériel.